



COMPTE-RENDU CHS-CT DU 21.05.2019

Ce CHS-CT s'est déroulé sur la journée au regard d'un ordre du jour important (17 points).

Pour la CGT FP deux sujets étaient particulièrement sensibles :

- Point N°1 : le résultat de l'observatoire interne (287 agents ont répondu dans l'Eure) et le rapport annuel du médecin de prévention
- Point N°2 : la fermeture programmée des restaurants administratifs de Vernon et de Louviers

Point N°1 :

La CGT FP s'est exprimée sur ces sujets dans sa déclaration liminaire (lire nos propositions dans le document joint). Conformément à notre demande, la direction a acté la mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du CHS-CT ayant pour mission de trouver des pistes afin d'améliorer ce que la direction générale appelle la qualité de vie au travail. Les résultats de l'observatoire interne ont fait l'objet d'une analyse par le comité national de suivi d'actions sur les conditions de travail. L'attente est forte concernant ces dernières (38%) puisqu'elles arrivent en seconde position derrière la question de la rémunération (58%). Sur la quasi-totalité des sujets le département est en retrait par rapport à la moyenne des départements similaires au notre, pourquoi ? Y a-t-il des particularités propres à notre département ?

Nous attendons de ce groupe de travail une réelle étude couplée avec les résultats du rapport du médecin de prévention. Ce dernier conclut en indiquant que les situations de mal être au travail sont nombreuses et en augmentation par rapport à 2017. Les critères évoqués par les agents sont outre la charge de travail jugée trop importante, un dysfonctionnement dans le management, une dégradation des relations de travail, un sentiment de manque de soutien technique de la part de la hiérarchie, un sentiment de manque de reconnaissance du travail effectué, enfin un sentiment de travailler superficiellement et toujours dans l'urgence.

D'autre part, plus de 2/3 des agents (69%) estiment aujourd'hui que le rythme du changement est trop rapide, soit une progression de 15 points en un an (résultats de l'observatoire interne).

Un comble, la direction nous présente la géographie revisitée comme source d'amélioration des conditions de travail. Pour la CGT FP c'est totalement inconcevable et mensonger. En effet, jusqu'à présent, aucun des services restructurés n'a été en capacité d'absorber l'augmentation des charges de travail. Quant à la qualité de vie au travail pour les agents de ces services, elle s'est considérablement dégradée (Trésorerie hospitalière, SPF-E pour n'en citer que quelques-uns).

En conclusion, la CGT FP jugera sur pièces de la capacité d'action de la direction locale à formuler des propositions concrètes issues du groupe de travail dans le cadre contraint qui lui est alloué (géographie revisitée).

Point N°2 :

La CGT FP a rappelé son attachement à une restauration collective sur place avec une prise en charge partielle de l'Etat-employeur. Comparativement au privé, l'État employeur se désengage de plus en plus face à ses responsabilités (mutuelle, restauration, logement,...), les agents de la DGFIP continuent à payer le prix fort face à cette situation. La disparition des restaurants administratifs (RA) de Louviers et de Vernon mettra ainsi fin à l'existence des RA du département pour la DDFIP.

Ces fermetures sont simplement liées à un contexte budgétaire dont le seul but est de faire des économies sur le dos des agents ! Le CHS-CT a émis un avis négatif sur ces fermetures.

En réponse à ces décisions de fermetures prises par notre directeur, les acteurs du CHS-CT et du CDAS devront établir une cartographie des coins repas/détente afin que les agents puissent tout de même se restaurer sur place dans un lieu dédié.

Autres sujets abordés à l'ordre du jour :

- Point d'étape sur le télétravail : 33 demandes, 20 ayant reçu un avis positif (6A-11B-3C), 6 refus, 7 restant à examiner.
Concernant les refus, la CGT FP a demandé si les agents avaient été avertis de la possibilité de faire appel en CAP locale. Il semblerait que non, la direction n'étant pas certaine de l'avoir fait...
Nous avons demandé également comment le travail allait s'organiser pour le télé-travailleur mais aussi pour le service (quelles tâches dévolues au télé-travailleur, morcellement du travail, transport de documents, etc). Pas de réponse précise, un bilan sera fait d'ici quelques mois.
- Aménagement du site Evreux Politzer : Suite à l'arrêt temporaire de la fusion des SPF, seuls les travaux du 2nd étage ont été effectués hormis le cloisonnement et le mobilier. La pose d'une signalétique amiante doit être effectuée en fonction des besoins (salle serveur informatique- gaines techniques). L'ISSST préconise une communication aux agents sur ce sujet sensible. Une demande a été faite auprès de la MSA pour disposer de quelques places de parking à destination des agents travaillant à Politzer.
- Le programme annuel de prévention (PAP) a été arrêté pour l'année 2019, la direction aura l'obligation d'y répondre par des mesures de prévention appropriées (en lien avec le point N°1). Figurent dans ce PAP les risques psycho-sociaux pour les SPF de Louviers et de Pont-Audemer, ainsi que pour la trésorerie hospitalière et le pôle gestion publique d'Evreux.
- Budget du CHS-CT pour 2019 : cette année encore l'accent est mis sur les formations (sécurité incendie-électrique-stress au travail- conflits au travail-épuiement professionnel). Il a été acté une mise aux normes du site de Politzer (sur la signalétique, les portes coupe-feu, des extincteurs, BAES,...). Il sera mis en place une signalétique amiante sur les sites de Louviers, Vernon, Pont-Audemer et Evreux-Politzer. Également, ont été décidées des installations spécifiques pour l'accessibilité aux personnes handicapées sur les sites de Bernay, Pont-Audemer et les Andelys. Bien entendu, tout ceci ne préjuge en rien de la pérennité des sites à venir... certains travaux ont fait l'objet d'un report en attendant les résultats à l'automne des restructurations à venir (guichet de la trésorerie de Bernay et du SIP des Andelys).